



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 08/04/2021

Création de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Vendée (DDETS)

La réforme de l'organisation territoriale de l'État engagée il y a quelques mois se poursuit. Elle vise, notamment par la réorganisation du réseau déconcentré de l'État, à une plus forte proximité avec les usagers, en privilégiant l'échelon départemental, pour la mise en œuvre des politiques prioritaires du Gouvernement.

Afin de poursuivre cet objectif, est créée le 1er avril 2021, dans le département de la Vendée, une nouvelle direction départementale interministérielle : **la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)**.

Issue de la fusion de deux entités, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et l'unité départementale de la Vendée de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE), ce nouveau service de l'État s'inscrit dans les principes de la transformation publique voulus par le Gouvernement : simplification, transversalité, performance, innovation.

Placé sous l'autorité du préfet de département, ce regroupement permet en particulier d'établir un service public qui couvrira : l'insertion sociale et professionnelle (service public de l'insertion et de l'emploi) ; l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement), destinés à répondre aux enjeux sociaux exprimés plus encore, avec la crise sanitaire.

La DDETS contribue également à la mise en œuvre des politiques publiques au cœur de la vie quotidienne des citoyens dans les champs de : la cohésion sociale ; l'économie ; l'emploi et la formation professionnelle ; l'accueil des étrangers en France ; la prévention de certains risques ; la prévention et la lutte contre la pauvreté ; la lutte contre les violences faites aux femmes ; la promotion de l'égalité, notamment dans le cadre professionnel ; l'inspection de la mise en œuvre de la législation du travail.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - @PrefetVendee - @PrefetVendee - @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Au sein de la DDETS, l'Inspection du travail conserve son système d'organisation actuelle et sa ligne hiérarchique propre, dans le cadre intégré du ministère du travail.

L'action de l'État, en Vendée, est ainsi renforcée au profit des usagers, des salariés et des entreprises.

La DDETS conduit son action au quotidien avec un riche écosystème de partenaires :

- **acteurs du service public de l'emploi**
collectivités territoriales, Pôle emploi, missions locales, Cap emploi, Caisse d'allocations familiales, associations, CC(I)AS...
- **acteurs du territoire impliqués dans l'hébergement et l'accès au logement**
collectivités, bailleurs, associations,...
- **acteurs socio-économiques**
partenaires sociaux, branches professionnelles, entreprises, chambres consulaires, acteurs du champ de la santé-sécurité au travail, acteurs de l'accès au droit, opérateurs de compétences,...
- **partenaires sociaux**
- **acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes**
collectivités territoriales, associations...

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités est joignable à l'adresse suivante:

Cité TRAVOT – Bâtiment A
Rue du 93E Régiment d'Infanterie
85000 La Roche-sur-Yon.
Téléphone au 02.51.36.75.00.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon